

Plan de services en français

2024–2025

*Commission de la
fonction publique*

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2024
Plan de services en français
Commission de la fonction publique
Avril 2024

ISBN : 978-1-77448-636-8

Plan de services en français 2024-2025

Commission de la fonction publique

This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2024–2025."

Message de la commissaire

Le plan et le rapport d'étape sur les services en français pour 2024-2025 sont maintenant disponibles.

Le mandat de la Commission de la fonction publique (CFP) est de veiller à ce que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dispose des ressources humaines nécessaires pour créer et offrir des programmes et des services de grande qualité aux Néo-Écossais. La CFP s'efforce donc, dans le cadre de ce mandat, d'améliorer sa capacité à offrir des services en français et s'engage à contribuer à la préservation et à la promotion de la culture et du patrimoine acadiens et francophones de la province.

Dans le cadre de ses Lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français, et pour renforcer les capacités en français au sein de la fonction publique de la province, la CFP continue de travailler avec les gestionnaires d'embauche du gouvernement afin de déterminer les postes pour lesquels le français pourrait constituer une exigence ou un atout.

Comme toujours, nous continuerons d'appuyer le travail de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, d'explorer les occasions de fournir plus de services en français, ainsi que d'encourager les employés dans leurs efforts pour accroître leurs compétences en français.

Salutations distinguées,
Laura Lee Langley

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

La CFP reconnaît l'importance d'offrir des services gouvernementaux de qualité en français aux gens de la Nouvelle-Écosse. Elle s'est engagée à assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement afin de contribuer à la préservation et à la promotion de la culture et du patrimoine acadiens et francophones de la province. Pour y parvenir, la CFP travaille de concert avec d'autres institutions publiques désignées au sein du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. La CFP attache une grande importance à ce partenariat, car il lui permet de continuer à bien comprendre les besoins propres à la communauté acadienne et francophone de la province.

La CFP continuera d'offrir aux employés la possibilité de suivre des cours de français dans le but d'améliorer leur capacité à fournir des programmes et des services de qualité en français. Les lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français et la réserve d'intervieweurs francophones serviront de base pour que les ministères prennent en considération les services en français dans la planification de leurs ressources humaines. Les lignes directrices aident les gestionnaires et les professionnels des ressources humaines à constituer et à maintenir la capacité en français au sein des employés déjà en place et à évaluer les postes qui pourraient exiger des compétences en français. En adoptant une approche uniforme, les ministères

sont mieux équipés pour offrir des services culturellement adaptés qui vont dans le sens des priorités de la communauté acadienne et francophone.

Comme le montre le présent plan, la CFP continuera de déterminer les possibilités d'augmenter sa capacité en français et d'offrir des services en français, ainsi que de donner suite à ces possibilités. Nous invitons d'ailleurs les Néo-Écossaises et Néo-Écossais à demander au gouvernement des services en français. Poursuivant le maintien et l'amélioration de nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre avis sur nos progrès ainsi que vos commentaires et questions en communiquant avec la coordonnatrice des services en français de la CFP.

Coordonnatrice des services en français

Andrea LeBlanc (andrea.leblanc@novascotia.ca, 902-476-9829)

Offres en français

- Stratégie
 - Tous ensemble : plan d'action pour la diversité et l'inclusion dans la fonction publique 2019–2024
- Programmes
 - Programme de soutien aux employés qui sont en congé de maladie à court terme.
 - Le Programme d'aide aux employés et aux familles offre des ressources en français.
 - La plateforme de santé mentale et de bien-être LifeSpeak propose des ressources en français.
 - Les administrateurs tiers des régimes d'avantages sociaux des employés fournissent un accès à un service en français.
 - Des services seront offerts en français dans le cadre du régime d'invalidité de longue durée (ILD).
 - Commission des accidents du travail de la N.-É.
 - Le cours intitulé *Coup d'œil sur l'Acadie* est annoncé dans le calendrier d'apprentissage et de perfectionnement et dans le système de gestion de l'apprentissage de la CFP.
- Services
 - Offres d'emploi bilingues pour les postes nécessitant le français et dont les titulaires interviennent auprès des communautés francophones
 - Réserve d'intervieweurs francophones
- Documents
 - Code de conduite du gouvernement (valeurs, éthique et conduite) qui s'applique aux employés
 - « Objectif : l'équité » : Équité en matière d'emploi et diversité dans la fonction publique de la Nouvelle-Écosse
 - Lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français
 - Comment soutenir les employés transgenres au sein de la fonction publique
 - Comprendre les pronoms et les mettre en pratique
 - Orientation des nouveaux employés sur la diversité et l'inclusion (français)
 - Examen des systèmes d'emploi : Rapport de synthèse
- Formulaires
 - Sondage *Comment ça va au travail?*

Communication en français avec le public

La CFP participe au programme *Bonjour!* qui est offert par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF). L'OAAF offre des programmes, des outils et des ressources qui aident le gouvernement à fournir des services en français. Dans la mesure du possible, les employés bilingues répondront en français à toutes les communications (orales et écrites) reçues par la CFP en français, en conformité avec la *Loi sur les services en français*. Toute demande ne pouvant pas être traitée par nos employés est envoyée au service de traduction de Communications Nouvelle-Écosse afin d'obtenir des conseils et de l'aide.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023-2024

Pour mettre en œuvre le Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français (2018–2023), la CFP avait établi les buts et mesures suivants pour 2022–2023.

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

Objectif : Veiller à ce que les services en français soient pris en compte dans les programmes de ressources humaines et qu'ils soient intégrés de manière uniforme et efficace dans les pratiques d'embauche du gouvernement.

Progrès en lien avec les mesures prévues en 2023-2024 :

- La coordonnatrice des services en français a continué de participer au travail du Comité de coordination des services en français. Elle a offert des conseils et des recommandations sur les politiques et les programmes liés aux services en français en travaillant de concert avec d'autres coordonnateurs pour atteindre les objectifs établis pour le comité.
- La traduction des publications de la CFP constitue un engagement continu conformément au Règlement sur les services en français. Pendant l'année financière 2023–2024, la CFP a fait traduire divers documents et les a diffusés aux employés par courriel ou sur MyHR; voici quelques exemples : « Objectif : l'équité » : équité en matière d'emploi et diversité dans la fonction publique de la Nouvelle-Écosse, et le plan de services en français 2023-2024. Nous continuons de plus de traduire les offres d'emploi.
- La coordonnatrice des services en français de la CFP a continué de coprésider le sous-comité sur les ressources humaines et la formation en français. Il s'agit d'un engagement continu visant à appuyer l'offre de services en français au sein de la fonction publique. Le travail effectué par le sous-comité en 2023–2024 comprenait l'examen des lignes directrices sur les ressources humaines et le soutien de la réserve d'intervieweurs francophones, ainsi que la mise à jour des ressources connexes en français sur MyHR aux fins de l'acquisition de talents.
- Conformément aux lignes directrices en matière de ressources humaines pour les services en français, la CFP a collaboré avec les ministères pour déterminer si le français devait être ajouté comme exigence ou atout aux descriptions de postes.
- Un message bilingue a été rédigé pour être envoyé jusqu'à deux fois par semaine aux acteurs de la communauté francophone afin de pouvoir augmenter le nombre des candidatures aux postes dont le français est une exigence.
- Une page comportant une catégorie bilingue est en cours de création pour le site Emplois Nouvelle-Écosse afin de pouvoir déterminer rapidement les offres d'emploi bilingues.

Objectif 2 : Appuyer la prestation de services et de programmes en français de qualité.

Objectif : Sensibiliser davantage les employés aux exigences liées aux services en français pour arriver à plus de clarté et à une meilleure compréhension des obligations de la Commission en vertu de la *Loi sur les services en français*, en portant une attention spéciale aux protocoles et aux pratiques de traduction et de communication pour offrir activement des services en français aux clients.

Progrès en lien avec les mesures prévues en 2023-2024 :

- La coordonnatrice des services en français de la CFP s'est engagée à faire en sorte que le personnel obtienne des informations sur les services en français dans la fonction publique et dans la communauté acadienne et francophone. Au cours de l'exercice 2023-2024, les principaux messages sur les possibilités de suivre des cours de français, les activités de la communauté acadienne et francophone ainsi que d'autres services ont été transmis aux employés de la CFP par courriel et à l'aide du site SharePoint interne des services en français.
- L'Université Sainte-Anne a offert plusieurs cours de français de niveau débutant, intermédiaire et avancé au printemps, en été, en automne et en hiver. Au cours de l'exercice financier, un membre du personnel de la CFP a suivi des cours de français, et 2 membres du personnel ont suivi la formation Coup d'œil sur l'Acadie.
- Le centre d'apprentissage continue d'annoncer les cours de français dans son calendrier.
- Plusieurs membres du personnel ont assisté à une séance d'information sur les exigences relatives aux services en français, comme la traduction et l'offre active.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

Objectif : Montrer notre appui et notre engagement envers la communauté acadienne et francophone en veillant à ce qu'il y ait des protocoles permettant aux membres de cette communauté de participer à l'élaboration des politiques destinées à améliorer les services en français. Des protocoles ont été mis en place pour que les membres de la communauté puissent prendre part à l'élaboration de politiques destinées à améliorer les services en français.

- La Commission n'a pas effectué de consultations publiques en 2023–2024.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024–2025

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

Objectif : Veiller à ce que les services en français soient pris en considération dans les programmes de ressources humaines et qu'ils soient intégrés de manière uniforme et efficace dans les pratiques d'embauche du gouvernement.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2024–2025

- Continuer de représenter la CFP au Comité de coordination des services en français, de participer aux réunions et d'offrir des conseils et des recommandations sur les initiatives de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, s'il y a lieu.
- Faire traduire des documents et offrir des services en français conformément au Règlement sur les services en français.
- Continuer de présider le sous-comité sur les ressources humaines et la formation en français et respecter les priorités établies pour l'année financière 2024–2025, y compris communiquer et

surveiller les lignes directrices sur les ressources humaines et la réserve d'intervieweurs francophones, soutenir les efforts en matière de recrutement et de sélection de la Commission afin d'augmenter le contenu en français dans leurs stratégies de marketing, et promouvoir les formations en français.

- Continuer d'évaluer et d'appuyer les initiatives, les programmes et les services de la CFP, comme les communications internes, la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité, l'auto-identification, l'orientation des employés, la santé et la sécurité au travail, la santé psychologique au travail et l'acquisition de talents.

Objectif 2 : Appuyer la prestation de services et de programmes en français.

Objectif : Sensibiliser davantage les employés aux exigences liées aux services en français pour arriver à plus de clarté et à une meilleure compréhension des obligations de la CFP en vertu de la *Loi sur les services en français*, en portant une attention spéciale aux protocoles et aux pratiques de traduction et de communication pour offrir activement des services en français à nos clients.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2024–2025

- Communiquer et promouvoir les activités liées aux services en français aux employés de la CFP, comme les activités d'apprentissage culturel et les occasions de formation.
- Faire en sorte que tous les employés de la CFP aient les renseignements et les ressources nécessaires pour offrir activement des services en français aux clients.
- Fournir du soutien, des conseils et des recommandations aux gestionnaires de programmes de la CFP pour la planification, la mise en œuvre et la prestation des programmes et des services qui intègrent les services en français.
- À mesure que les outils et les ressources d'acquisition de talents seront actualisés pour les salons de l'emploi et d'autres activités d'information, des ressources en français seront créées.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

Objectif : Montrer notre appui et notre engagement envers la communauté acadienne et francophone en leur permettant de prendre part à l'élaboration de politiques destinées à améliorer les services en français.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2024-2025

- Veiller à la planification de la participation de la communauté acadienne et francophone lorsque des projets liés à l'amélioration des services en français sont établis.